

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
17 septembre 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 28

2025D119

OBJET :
23. PERSONNEL
COMMUNAL. MISE À
JOUR DU TABLEAU
DES EFFECTIFS DES
EMPLOIS
PERMANENTS.

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 06/10/2025
Reçu en préfecture le 06/10/2025
Publié le 07.10.2025
ID : 059-215904004-20250923-2025D119-DE 660

L'an deux mil-vingt-cinq, le vingt-trois SEPTEMBRE à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette – M. NUGOU Boris Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BLANQUART Marine, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine
Mme CAPPELLE Christiane, **procuration** à Mme BEURAERT Martine
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. CITERNE Joël
M. DELFLY Jean-Louis, **procuration** à M. MORVAN Hervé
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien
M. ROBBE Jean-Pierre, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

ABSENT : M. DECREUS Christophe

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le tableau des effectifs des emplois permanents a été fixé pour 2025, par l'assemblée délibérante en sa séance du 3 décembre 2024, puis modifié par délibérations du 6 mars 2025, du 3 avril 2025 et du 17 juin 2025.

Afin de répondre aux besoins des services, de l'évolution de carrière des agents et des départs du personnel, le conseil municipal est convié à mettre à jour ledit tableau des effectifs et à autoriser les ouvertures à opérer au 1^{er} octobre 2025, à savoir :

Pour faire suite à des évolutions de carrière :

- 1 poste d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet ;
- 2 postes d'adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe à temps complet.

L'assemblée, suite à l'avis préalable des membres du comité technique du 16 septembre 2025 et après en avoir délibéré, adopte **à l'unanimité**, les ouvertures à opérer sur le tableau des effectifs comme suit :

.../...

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2025.

OBJET : 23. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{er} OCTOBRE 2025

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert
ADMINISTRATIVE	Emploi fonctionnel	Directeur Général des communes de 2 000 à 10 000 habitants	35 h	1
	Attaché	Attaché principal	35h	1
		Attaché	35h	3
	Rédacteur	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	35h	2
		Rédacteur	35h	3
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35h	5
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35h	10
		Adjoint administratif	35h	7
TOTAUX ADMINISTRATIFS				32
CULTURELLE	Bibliothécaire	Bibliothécaire	35h	1
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation du patrimoine	35 h	1
	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	35h	3
	Professeur d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique option théâtre	16h	1
	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère}	20h	1
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème}	8h	1
			5h	1
		Assistant d'enseignement artistique option musique	10h	1
			8h	1
TOTAUX CULTUREL				11
SÉCURITÉ	Chef de service de Police	Chef de service de Police	35h	1
	Agent de Police Municipale	Brigadier Chef Principal	35h	2
		Gardien brigadier	35h	4
TOTAUX POLICE				7

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le 07.10.2025

ID : 059-215904004-20250923-2025D11931E59



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2025

OBJET : 23. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert
TECHNIQUE	Ingénieur	Ingénieur	35 h	1
	Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	35h	1
		Technicien principal de 2 ^{ème} classe	35h	1
	Agent de maitrise	Agent de maîtrise principal	35 h	5
		Agent de maîtrise	35h	2
	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	35h	8
		Adjoint technique principal de 2ème classe	35h	39
			32,45 h	1
			28 h	1
			22,29h	1
		Adjoint technique	35h	21
			28h	1
			12,6 h	1
TOTAUX TECHNIQUE				83
MEDICO SOCIALE	Educateur de Jeunes Enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h	2
	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	35h	1
		Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe = de classe normale	35h	3
	ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35h	7
	Agent Social	Agent social principal de 1ère classe	35h	1
		Agent social	35h	1
TOTAUX MEDICO SOCIALE				15

.../...

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le 07.10.2025

ID : 059-215904004-20250923-20250923-DE



.../...

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2025

OBJET : 23. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert	
ANIMATION	Animateur	Animateur	35h	1	
	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	35	2	
		Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35h	4	
		Adjoint d'animation		35h	3
				32,6h	1
				32,58h	1
				30h	1
				29,61h	1
				29,30 h	1
				24,6h	1
				17,33h	1
				14,18h	1
				6,3h	1
			TOTAUX ANIMATION		
TOTAL GÉNÉRAL			167		

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.